

■ VERSAILLES

## TERRITOIRE. **SAVE dénonce un déficit d'information**

La campagne électorale des municipales a révélé un grave déficit de communication en ce qui concerne les projets de développement voulus par l'Etat et les collectivités dans les Yvelines. Les associations veulent changer la donne.

**L**e contrat de développement territorial (CDT) impactant les Yvelines était en question lors d'une conférence donnée en marge de l'assemblée générale de l'association SAVE (Sauvegarde et animation de Versailles et ses environs), samedi matin, salle Marcel-Tassencourt. La structure, qui fédère seize mouvements associatifs dans la région de Versailles, avait invité Dominique Fiatte, directeur général adjoint du conseil général, chargé du développement, pour introduire un sujet dont les communes vont devoir tenir compte dans les années à venir.

Partant du constat qu'un tel contrat de développement qui va pourtant impacter la vie économique, sociale et les transports dans les Yvelines est très mal connu, y compris par les élus locaux, SAVE a décidé de mettre ce thème au centre de ses réflexions futures.

### Déjà très actif

« C'est une question qui a été posée lors de la campagne électorale. Nous nous sommes aperçus qu'un bon nombre de candidats ignoraient jusqu'à l'existence du CDT », témoigne



Claude Ducarouge (à dr.), président de SAVE, accueillait Dominique Fiatte, autour du contrat territorial.

Claude Ducarouge, président de SAVE. Après un rappel plutôt usé sur ce qu'est le département et ses principales prérogatives, Dominique Fiatte est entré dans le vif du sujet en dévoilant un contrat de développement qui existe déjà dans plusieurs secteurs de l'Île-de-France, notamment dans la zone sud de l'ORN (Opération d'intérêt national) du plateau de Saclay, côté Essonne, où l'Etat est

très actif en ce domaine. « Fortes de leur potentiel économique, les Yvelines ont voulu mettre à leur tour un coup d'accélérateur à ce contrat signé entre l'Etat et les communes en 2012, avec la participation facultative des départements, qui ici se solde par un engagement volontariste du conseil général des Yvelines », souligne le fonctionnaire.

Les Yvelines a été le département où l'Etat a été le plus attentiste, selon Dominique Fiatte, rejoint dans ce constat par le milieu associatif, qui pointe du doigt un déficit d'information et de concertation. Ce que SAVE voudrait bien faire changer dans les mois à venir. Le projet n'est pas anodin, puisque doté d'une enveloppe budgétaire de 40 millions d'euros. Le CDT prévoit notamment de booster la construction de logements, de promouvoir les transports et les plateformes multimodales et de favoriser l'implantation d'entreprises innovantes sur le territoire. Tous les regards sont tournés vers Satory, dans ce CDT yvelinois, même si les choses avancent à la vitesse d'un escargot, à l'image de la ligne 18 du Grand Paris Express, annoncée pour 2030 au mieux.

« Des initiatives sont en cours à Satory, avec par exemple la création d'un syndicat d'économie mixte, qui regroupe collectivités et industriels », souligne entre autres Dominique Fiatte. A n'en pas douter, après cette présentation, les Yvelines ne doivent pas rater le train du CDT, pour booster un leadership éco-

### Satory ouest : des interrogations

Claude Ducarouge, président de Save (Sauvegarde et animation de Versailles et ses environs) reste dubitatif quant à l'avenir de Satory ouest. Plus précisément, pour lui, la Charte urbaine et paysagère, réalisée par l'EPPS (Etablissement public Paris Saclay) n'apporte que peu de réponses et soulève au contraire beaucoup d'interrogations. « L'est de Satory est complètement oublié dans ce document, indique Claude Ducarouge. Il n'est pas possible d'ignorer ce qui se passe juste à côté, d'autant que la gare du Grand Paris Express concernera les deux côtés.

Quant à la ligne de voie ferrée qui relierait Saint-Cyr à Versailles, elle va entraîner la disparition de 2,5 ha de forêt. Quelles compensations l'ONF (Office national des forêts) va-t-il demander ? Et à quoi sera réutilisé l'argent ? Il serait bon que cet argent soit réinvesti dans nos communes, plutôt que dans un autre département.

Ce document soulève aussi d'autres problèmes majeurs : l'échangeur de la RD91 n'est pas dimensionné pour accueillir un surplus de trafic. Il n'y a pas vraiment de réponse quant à la gestion du trafic. Cela ne va-t-il pas aussi générer du trafic sur des rues de Versailles déjà saturées comme celles du Maréchal-Joffre ou de Satory ?

Un autre problème est qu'il n'y a aucun état, parcelle par parcelle, du plateau. Or, il y a beaucoup de zones militaires, de zones polluées. Enfin, l'établissement public du Domaine national de Versailles n'est mentionné nulle part alors qu'il sera un des acteurs majeurs. Un tel document devrait s'articuler avec les règles du PLU (plan local d'urbanisme) de Versailles mais aussi de Guyancourt, de Saint-Cyr-l'École et de Buc. »

nomique qui s'étiole au profit d'autres départements.

Emmanuel Fèvre